

## **C'est le bon temps pour composter !**

Par Isabelle Boucher, coordonatrice en environnement à la MRC des Jardins-de-Napierville

Le compostage est une solution simple pour gérer les matières organiques en les retournant à la terre sous la forme d'un produit utile en jardinage : le compost.

### **Le compostage domestique est très simple si on respect quelques principes de base.**

Les feuilles mortes, les résidus verts, de même qu'une partie des résidus alimentaires (pelures, restes de fruits et de légumes) peuvent être utilisées dans votre composteur domestique. Aucun résidu d'origine animale ne doit y être intégré.

Choisissez bien l'endroit où vous installerez votre composteur. Privilégiez un endroit bien drainé, mi- ombragé et facilement accessible.

Après une période d'un an environ, vous obtiendrez du compost, un produit brun foncé qui a l'odeur et l'apparence d'un terreau, pour enrichir votre jardin, vos platebandes, votre jardin ou votre gazon.

### **Comment trouver le composteur parfait ?**

Plusieurs modèles sont proposés par les commerçants et il est même possible d'en faire l'achat en ligne.

Lors de l'achat, assurez-vous que la capacité est suffisante. Pour une famille de 3-4 personnes prévoir une capacité minimale de 300 litres. Assurez-vous que l'aération est suffisante et bien répartie puisque le processus de décomposition doit se faire en présence d'oxygène pour éviter des odeurs désagréables. Enfin, achetez un produit durable pour ne pas devoir le remplacer trop rapidement.

La fabrication artisanale d'un composteur avec des matériaux tels que le bois et le grillage métallique est également possible et donne souvent de bons résultats.

### **Le compostage domestique présente plusieurs avantages**

Le compostage permet de réduire jusqu'à 40 % le volume de votre sac de déchets. À l'échelle de la MRC des Jardins-de-Napierville, cela représente une diminution de l'enfouissement de l'ordre de 10 700 tonnes métriques annuellement.

En plus de diminuer les impacts environnementaux liés au transport et au traitement des matières, le compostage domestique présente des avantages économiques tangibles. En tenant compte des redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles imposées par le gouvernement provincial de 23,51 \$ pour chaque tonne métrique de matières envoyées au centre d'enfouissement, il est possible de réaliser des économies de près de 100 500 \$ annuellement pour l'ensemble de la MRC.

Il y a également des avantages pour vous directement ! Ajouter du compost dans votre jardin améliore la texture du sol, ce qui favorise le drainage de l'eau de pluie, l'aération du sol et la croissance des plantes. En utilisant votre propre compost, vous réduirez l'ajout d'engrais ou de compost commercial.

Le compostage domestique est une méthode simple présentant plusieurs avantages environnementaux et économiques. Pourquoi ne pas profiter du printemps pour vous lancer?

Pour parfaire vos connaissances, je vous invite à consulter en ligne le document intitulé *compostage facilité*:

[http://www.recycquebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le\\_compostage\\_facilite.PDF](http://www.recycquebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.PDF)